

2009-29

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LA MISE À NIVEAU DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION D'EAU POTABLE À BAIE-COMEAU : BIENTÔT UNE RÉALITÉ

Baie-Comeau, le 21 septembre 2009. — Après de nombreuses années d'efforts, c'est par la voix du ministre des Affaires municipales, des Régions et l'Occupation du territoire, monsieur Laurent Lessard et celle du secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics du gouvernement du Canada, le député de Lotbinière–Chutes-de-la-Chaudière, monsieur Jacques Gourde, que se concrétise aujourd'hui le financement du projet de mise à niveau des infrastructures de production d'eau potable à Baie-Comeau.

« La dernière lecture du dossier avec les professionnels tant municipaux que gouvernementaux nous a permis d'évaluer un coût de projet à 47,2 millions de dollars, et ce, en raison de divers facteurs » de souligner le maire, Ivo Di Piazza. Parmi les motifs qui portent incidence directe sur la facture totale, soulignons, entre autres, la durée des travaux et le degré de précision des données techniques.

L'implication des gouvernements supérieurs, par le biais du Fonds Chantiers Canada-Québec, volet Grands projets, permet à la Ville de Baie-Comeau de concilier son développement présent sans compromettre celui des générations futures tant les deniers à y consentir sont importants. « L'ampleur des investissements annoncés me conforte dans la position du conseil municipal à savoir qu'il s'agit d'un devoir de gouvernance que de nous assurer de disposer d'infrastructures de qualité », de mentionner monsieur Di Piazza.

La construction de deux usines de production d'eau potable permettra à la Municipalité de faire montre d'efficience dans cette prestation de service tout en s'inscrivant dans une optique de développement durable. Comme le signalait le maire Di Piazza, ce projet est le reflet de la volonté du conseil de poursuivre les investissements dans les infrastructures afin d'assurer une prospérité économique, une amélioration de la qualité de vie des citoyennes et des citoyens.

Les travaux de construction débuteront au printemps 2010 pour une mise en service des deux usines à l'été 2012. Rappelons que la Ville de Baie-Comeau est en appel de propositions pour les procédés de traitement. Le choix de la technologie retenue ainsi que l'octroi du contrat seront rendus publics vers la mi-décembre 2009. Les plans et devis seront réalisés par les firmes professionnelles locales, et la Ville de Baie-Comeau sera le maître d'œuvre de cet important projet.

- 30 -

Source : Direction générale
418 296-8104